

# la LETTRE CANAL

Novembre  
2019

Fil d'information du Canal du Midi

## Edito

**Étienne GUYOT**

Préfet de la Région Occitanie

**Carole DELGA**

Présidente de la Région Occitanie  
Pyrénées/Méditerranée

**Thierry GUIMBAUD**

Directeur général de  
Voies navigables de France

Le calendrier annoncé en début d'année est tenu : le prochain Comité de Bien permettra de présenter le diagnostic et les orientations stratégiques du projet de plan de gestion du canal du Midi, issus de la concertation et des ateliers de juin dernier. Le travail sera poursuivi en atelier pour finaliser le plan d'action de ce plan de gestion.

C'est l'aboutissement d'un important travail de synthèse et d'analyse des contributions de chacune et chacun et des actions menées sur les territoires du canal. Cela permettra de continuer les actions menées dans un cadre structuré et cohérent.

Les partenaires de l'Entente pour le canal du Midi accompagnent la démarche, de manière très concrète, avec la signature le 8 novembre dernier du « contrat-cadre pour la préservation et le développement du canal du Midi et la valorisation de ses territoires » qui précise le cadre de partenariat pour le soutien aux projets, pour une première période 2019-2021.

**Les 4 et 5 décembre prochains, les acteurs du Comité de Bien seront de nouveau réunis. Au programme de ce 4ème rendez-vous : deux jours d'échanges autour du plan de gestion.**

Poursuivre la concertation par une nouvelle rencontre, valoriser le travail conduit depuis le dernier Comité de Bien et examiner ensemble les propositions du plan d'actions, voilà quelques-uns des objectifs de ce nouveau rendez-vous.

La matinée du 4 décembre sera consacrée au Comité de Bien : l'occasion pour l'État, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, Voies navigables de France, aux cotés des 4 Départements et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale, de tirer les enseignements des travaux menés cette année pour la co-construction du plan de gestion. Ils ont permis d'aboutir aux orientations stratégiques, validées lors de la réunion du comité stratégique du Canal du Midi le 8 novembre dernier.

La suite de la journée et le lendemain seront dédiés à des temps d'ateliers au cours desquels les participants pourront échanger et contribuer à l'élaboration du plan de gestion sur la base de fiches action. Pour offrir un éclairage aux échanges de ces 3 demi-journées, des experts viendront partager leur retour d'expérience.

## À la une ...

Un 4ème Comité de Bien  
pour le canal du Midi





# L'œil de l'expert

Trois questions à Philippe MERCIER, chargé de mission UNESCO pour la DRAC Occitanie.

**La rédaction du plan de gestion est proche de l'aboutissement. Qu'est-il prévu pour son approbation ?**

*Après la co-construction sur le territoire du plan de gestion, et la validation locale de ses orientations stratégiques et du plan d'actions, le document sera transmis aux ministères concernés (culture et écologie), avant sa validation par le préfet de la région Occitanie, et sa transmission par l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO au Centre du Patrimoine Mondial.*

**Quelles sont les attentes de l'UNESCO sur le plan de gestion ?**

*Le plan de gestion d'un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial doit garantir la préservation, la valorisation et le partage de sa valeur universelle exceptionnelle. L'UNESCO en attend aussi l'identification des enjeux à relever, auxquels doivent répondre les actions mises en place dans le cadre du plan.*

**D'après votre expérience, quels sont les éléments importants pour la réussite d'un plan de gestion ?**

*Il est important que le plan de gestion soit partagé par tous, et que les actions impliquent tous les acteurs institutionnels et privés.*

*Un suivi régulier doit être organisé, et des indicateurs doivent permettre de mesurer sa mise en œuvre et son efficacité, afin de pouvoir l'adapter aux évolutions du territoire si nécessaire.*

## Zoom sur...

### Les 1ers rendez-vous pros du tourisme fluvial en Occitanie

Organisés par le Comité Régional du Tourisme Occitanie, l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie, Voies Navigables de France, la Préfecture de la région Occitanie et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, les 1ers Rendez-vous Pros du Tourisme Fluvial en Occitanie se dérouleront le **mardi 26 novembre 2019 au Palais des congrès Cap d'Agde Méditerranée**.

Ce speed dating a pour principal objet de mettre en réseau les professionnels des 21 voies navigables de la région et les prestataires et entreprises des territoires versants pour le montage de produits croisés et séjours touristiques thématiques. Vous aurez également l'occasion d'échanger sur les stands de vos partenaires institutionnels.

**Au programme de cet évènement :**

**MATIN :** table ronde d'ouverture et interventions d'experts

**PAUSE-DÉJEUNER :** temps de partage

**APRÈS-MIDI :** rendez-vous « speed dating BtoB » et stands

**Inscription préalable obligatoire.**

Plus d'informations :

<https://pro.tourisme-occitanie.com/1ers-rendez-vous-pros-du-tourisme-fluvial-en-occitanie>



© UVPO / P. Calamel

Pour toute information ou question :  
[canaldumidi-patrimoine mondial@occitanie.gouv.fr](mailto:canaldumidi-patrimoine mondial@occitanie.gouv.fr)